

Adresse de la société de Benfeld (Bas-Rhin), lors de la séance du 25 fructidor an II (11 septembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société de Benfeld (Bas-Rhin), lors de la séance du 25 fructidor an II (11 septembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCVII - Du 23 fructidor an II au 2 vendémiaire an III (9 au 23 septembre 1794) Paris : CNRS éditions, 1993. p. 79;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1993_num_97_1_15860_t1_0079_0000_3

Fichier pdf généré le 05/11/2020

hydres tyranniques, nous t'en félicitons, reste à ton poste, et achève nôtre bonheur.

Salut et fraternité.

Le président et membres, GUIBEU, WICHELEY, président, SUCIE, plus trois autres signatures.

28

La société de Benfeld, département du Bas-Rhin, annonce qu'elle vient de monter et équiper un cavalier qui va rejoindre le douzième régiment.

Insertion au bulletin (51).

[Les membres de la société populaire réépurée de Benfeld à la Convention nationale, le 14 fructidor an II] (52)

Citoyens

Nous croirions trahir les citoyens de cette petite commune qui n'est composée que de douze cents âmes et ralentir leur zèle pour le bien public, si nous ne vous faisons part de la quantité de salpêtre qui a été livrée depuis que vous nous en avés demandé; elle se porte à vingt trois quintaux et malgré que cette quantité surpasse la portion que chaque individu étoit invité de fournir, nous ne cesserons pas de lessiver nos terres jusqu'à que nous soions bien convaincu qu'il n'y en a plus dans l'enceinte de ce lieu; Si pour lors il en faut encore nous irons piocher celles des communes voisines qui seront susceptibles d'en pouvoir produire.

Nous avons pensé, citoyens représentans que le salpêtre seul ne suffisoit pas pour réduire les tirans et qu'il fallait des hommes pour l'employer, c'est pour cette raison que nous avons monté et équipé un cavalier qui va rejoindre le 12^e régiment.

Nous vous assurons, que s'il a autant de courage que nous avons eu de plaisir de contribuer à son équipement, il sera un des plus zélés défenseurs de la République.

MARAUDE, *président*, LAURENT, *secrétaire*.

29

L'agent national du district de Bourmont, département de la Haute-Marne, annonce que des biens d'émigrés, divisés en 55 lots, estimés 63 210 L, ont été vendus 189 750 L.

Insertion au bulletin (53).

(51) P.-V., XLV, 204.

(52) C 320, pl. 1318, p. 19. *Bull.*, 29 fruct. (suppl.).

(53) P.-V., XLV, 204. *Bull.*, 28 fruct.; *M.U.*, XLIII, 474; *Ann. Patr.*, n° 623.

30

Celui de Béthune [département du Pas-de-Calais] donne avis qu'on y a vendu des biens d'émigrés, estimés 1 150 324 L, la somme de 2 215 034 L.

Insertion au bulletin (54).

31

Le président du district de Meaux, département de Seine-et-Marne, fait part à la Convention que le citoyen Menard, volontaire au deuxième bataillon de la douzième demi-brigade à l'armée des côtes de Cherbourg, l'a chargé de retenir, sur une pension qui lui est payée, aux termes de la loi, sur la caisse du district, la somme de 20 L, dont ce défenseur de la patrie fait don pour coopérer à la construction d'un vaisseau.

Mention honorable et insertion au bulletin (55).

[Le président du district de Meaux au président de la Convention nationale, le 12 fructidor, an II] (56)

Citoyen président

Minard volontaire au 2^{ème} bataillon de la 12^{ème} demi brigade à l'armée des côtes de Cherbourg, avant au college de Meaux charge l'administration de retenir sur une pension annuelle qui lui est payée au terme de la loi, sur la caisse du district une somme de 20 L pour servir à la construction d'un vaisseau nat. : cette somme sera remise au receveur du district.

L'administration me charge de te faire connaître l'acte de civisme de ce jeune volontaire qui sait faire des sacrifices pécuniaires comme il sait verser son sang pour la cause de la liberté.

Vive la République.

GAINÉ.

32

Il ne se passe pas de décade que l'on ne reçoive une adresse ou une députation de la société populaire de Sedan, dont le but est d'accuser l'une ou l'autre des partis qui la divisent et de demander leur incarcération ou même leur guillotinement.

Quatre représentans du peuple ont été successivement en mission dans cette commune

(54) P.-V., XLV, 205. *Bull.*, 28 fruct.; *M.U.*, XLIII, 474; *Ann. Patr.*, n° 623.

(55) P.-V., XLV, 205.

(56) C 318, pl. 1295, p. 19. *C. Eg.*, n° 762.